

Toulouse, le 28 octobre 2011

Une solution préférentielle pour les aménagements de la ligne Saint-Jory-Matabiau

Le comité de pilotage, réuni à Toulouse le 21 octobre 2011 sous la présidence de Mme Françoise SOULIMAN, sous préfète, Secrétaire Générale de la Préfecture de Haute-Garonne, a validé l'étape 2B des études préliminaires du projet d'aménagement (mise à 4 voies) de la ligne Saint-Jory-Toulouse-Matabiau. Le comité de pilotage a demandé à Réseau Ferré de France (RFF) d'approfondir la variante d'insertion techniquement la plus simple et la moins impactante sur les bâtis existants, avec un positionnement du terminus à Castelnau d'Estrétefonds.

Il s'agissait durant cette étape d'évaluer et de comparer les différentes solutions techniques et d'insertion dans le territoire, et de recueillir l'avis du public grâce à la concertation préalable (qui s'est déroulée du 29 août au 29 septembre) afin d'en retenir une à approfondir jusqu'au début de l'année 2012 (fin des études préliminaires). Au-delà de l'aspect technique, les études ont permis de comparer plusieurs scénarios de prévisions de trafics suivant des hypothèses contrastées de localisation du terminus de proche banlieue et d'aménagements ou de positionnement des haltes.

La variante d'insertion dite « C » qui propose, au Sud de la zone de raccordement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest, l'insertion de deux voies nouvelles à l'Ouest des voies existantes de Saint-Jory à Lacourtenourt puis l'insertion d'une voie à l'Est jusqu'à Route de Launaguet a été retenue pour approfondissement. En effet, il s'agit de la variante la moins impactante sur les bâtis existants et qui préserve les fonctions du triage de St-Jory et du canal latéral à la Garonne. Beaucoup moins complexe à mettre en œuvre que les deux autres variantes (A & B), elle est aussi la moins onéreuse (environ 600 millions d'euros, soit environ 15% de moins que les autres solutions).

En ce qui concerne les haltes de Saint-Jory, Fenouillet St Alban, Lacourtenourt, Lalande-Eglise, Route de Launaguet qui doivent être réaménagées pour pouvoir être desservies au quart d'heure en heures de pointe, le Comité de pilotage a demandé à RFF de poursuivre les études avec un positionnement du terminus de proche banlieue non pas à St Jory mais plus au Nord à Castelnau d'Estrétefonds en raison de son réel potentiel de rabattement voyageurs. Il a validé la poursuite des études sans création d'une halte à Lespinasse. Des études de sensibilité socio-économiques devront toutefois être menées dans la prochaine phase. Le Comité de pilotage a aussi demandé le déplacement de la halte de Lacourtenourt légèrement vers le sud afin de favoriser son insertion et son usage dans le cadre plus large du développement urbain sur ce secteur. La halte de Route de Launaguet sera quant à elle déplacée 150 mètres vers le Nord afin de créer une véritable interconnexion fer/métro avec la station La Vache. Enfin, les aménagements nécessaires à Matabiau contribueront à renforcer son rôle de pôle d'échanges multimodal ancré dans un projet d'urbanisme cohérent.

RFF va poursuivre les études techniques et environnementales afin notamment de préciser les différentes protections phoniques à mettre en œuvre. Le Comité de pilotage a souhaité en parallèle que des études complémentaires d'insertion paysagère et d'aménagement des berges du canal soient également conduites par le maître d'ouvrage.

La quatrième et dernière étape des études préliminaires commence avec comme objectif d'approfondir suffisamment la solution retenue afin d'être en mesure de présenter un dossier à l'enquête d'utilité publique prévue à l'automne 2013.

CONTACTS PRESSE :

Marianne Minard
Responsable Communication & Relations Extérieures
Tél. 05 34 44 17 99 – Mob : 06 86 28 67 94
marianne.minard@rff.fr
www.rff.fr